

Conrad Black dénonce la nouvelle loi sur la langue d'affichage

par La Presse CANADIENNE
M. Conrad Black, président-directeur général de la société Hollinger, propriétaire de Unimédia, qui contrôle notamment les quotidiens Le Soleil, de Québec, Le Droit, de Hull-Ottawa, et Le Quotidien, de Chicoutimi, a vertement dénoncé hier la nouvelle loi sur la langue d'affichage du gouvernement Bourassa.

"La nouvelle législation québécoise sur l'affichage qui contourne tant de décisions judiciaires inattaquables, représente aussi bien un acte de sécession qu'un affront à la majorité linguistique du pays", affirme M. Black dans un article écrit pour le quotidien torontois Financial Post.

Le Soleil et Le Droit ont publié lundi une traduction du texte de M. Black dans leurs pages éditoriales.

L'éditeur du Soleil, M. Robert Normand, a indiqué que l'opinion de M. Black était reproduite à titre documentaire, soulignant que ses propos étaient "différents" des positions présentées sur le sujet par Le Soleil, qui, a-t-il dit, "se doit d'abord à la société à laquelle il s'adresse, ce que préconisent également ses propriétaires".

Dans son texte, M. Conrad Black affirme "qu'il est troublant à plus d'un égard de constater qu'un gouvernement québécois s'affichant libéral, dans le seul but de supprimer l'anglais comme langue visible, fasse fi d'un jugement unanime de la Cour suprême qui confirmait des décisions des autres instances — lesquelles maintenaient le droit à l'affichage bilingue extérieur —, en invoquant la clause dérogatoire pour contrer la Charte fédérale des droits, en outrepassant sa propre Charte et en révisant en l'espace d'un week-end son programme politique".

"Qu'importe qu'une telle mesure apporte confiance aux Québécois d'expression française, elle constitue une charge brutale à l'endroit des non-francophones de la province, qui ont traditionnellement soutenu les libéraux du Québec en leur donnant de 35 à 50 pour cent de leur vote. (...)

"De toute évidence, le Québec n'a pas sensiblement modifié la position successivement adoptée par les Taschereau, Duplessis, Johnson et Lévesque, quant à "la primauté des droits collectifs sur les droits individuels". Source d'oppression, cet argument était aussi peu convaincant jadis contre les Témoins de Jé-

hovah et les présumés communistes qu'il ne l'est aujourd'hui contre ceux dont le seul crime est d'ajouter une autre langue au français sur les affiches commerciales."



Conrad Black

M. Black déplore plus particulièrement que la nouvelle loi québécoise ait été adoptée "après une longue série de gestes d'accommodement (...) et la conclusion d'un accord par lequel le gouvernement fédéral s'est constitutionnellement appauvri en faveur des provinces".

"Fiasco"

Suivant ce qu'il appelle "l'humiliant fiasco entourant l'affichage bilingue", M. Black estime nécessaire de convoquer une conférence fédérale-provinciale devant déterminer "s'il y a réellement convergence entre les aspirations du Québec et celles des autres régions du pays".

"Le panacanadianisme est une notion qui n'a jamais impressionné ni intéressé outre mesure la majorité des Franco-Québécois. (...)

"En termes crus, il semble qu'un Québec extérieurement unilingue acceptera de recevoir chaque année des milliards de dollars en paiements de transfert, consentant en retour à renoncer aux quelques instruments de souveraineté qu'il ne possède pas déjà: frapper sa propre monnaie, constituer une force militaire, ouvrir des ambassades à travers le monde.

"Un tel arrangement ne peut durer longtemps. Le Canada est sur le point de devenir un pays où la langue parlée par 70 pour cent des gens est occultée dans une province qui compte 30 pour cent de la population. Des jugements du plus haut tribunal du pays ne peuvent être balayés du revers de la main."

Un cocktail molotov lancé dans un collège anglophone de Ste-Foy

SAINTE-FOY (PC) — La vague de gestes de mécontentement contre la décision de la Cour suprême concernant la loi 101 s'est poursuivie, hier, à Sainte-Foy, où un collège anglophone a été la cible de vandales qui ont fracassé une fenêtre et lancé un cocktail molotov.

C'est la deuxième fois en quatre jours que les "défenseurs" de l'affichage unilingue français lancent une bombe incendiaire dans la grande région de Québec. Vendredi dernier, c'est la Boutique de ski Michel, de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui avait été la cible. Depuis, le propriétaire de l'établissement a retiré ses messages anglais.

Hier, c'est le Champlain Regional College, du campus St. Lawrence de Sainte-Foy, qui a reçu une visite fracassante, au beau milieu de la nuit.

Une fenêtre donnant sur le terrain de stationnement du côté nord de l'établissement a été brisée à l'aide d'une barre de fer et un cocktail molotov a été tiré dans le corridor. L'essence a rapidement brûlé, sans que les flammes ne se propagent.

Pas combustible

Le récipient s'est effectivement cassé contre un mur de béton et il n'y avait aucun matériau combustible à proximité.

Cet acte de vandalisme a été commis vers 2h45 mais ce n'est qu'une heure plus tard que les policiers de Sainte-Foy ont été alertés. Il semble que le gardien aurait commencé par constater qu'il y avait peu de dégâts, arrêter le système d'alarme et signaler l'incident à un des responsables de l'école. C'est ce dernier, une fois rendu

sur les lieux, qui aurait demandé qu'on appelle la police.

Sur le terrain de stationnement, les policiers ont remarqué des traces de pas dans la neige et ont trouvé une barre de fer vraisemblablement utilisée pour briser la fenêtre. À l'intérieur, ils ont découvert le couvercle d'un pot de jus d'orange de moins d'un litre, percé d'un trou en son centre, d'où sortait sans doute la mèche.

Collège fermé

Il a été impossible, hier, de joindre les autorités du Champlain College pour prendre connaissance de leur réaction ou connaître l'estimé des dommages, l'établissement scolaire étant fermé jusqu'au 3 janvier. "The school is closed", a lancé le gardien, affirmant qu'il n'était pas autorisé à faire le moindre commentaire, même pas à donner le nom d'un des responsables de l'école.

Toujours à Ste-Foy, cinq boîtes distributrices du quotidien The Globe and Mail et un autobus, tous situés sur le chemin Sainte-Foy, avaient été barbouillés d'un slogan "loi 101" accompagné d'une fleur de lys, vendredi dernier. Les dégâts ont été estimés à 500 \$.

La semaine dernière, à Québec, un individu a été arrêté et accusé de vandalisme après avoir peinturluré cinq murs d'édifice de la haute-ville.

Hausse de 3% du salaire des députés fédéraux en 89

par Robert RUSSO
OTTAWA (PC) — Le salaire de base des députés fédéraux augmentera de trois pour cent à environ 80,000 \$ en 1989 — presque le double de ce qu'ils gagnaient en 1980.

Au début de la décennie, les députés touchaient 44,200 \$. Ils ont reçu une augmentation de 1,8 pour cent en 1988 qui a porté leur paie annuelle à 77,700 \$.

Les sénateurs, qui ne sont pas élus et peuvent demeurer à leur poste jusqu'à l'âge de 75 ans, encaisseront 2,000 \$ de plus et leur salaire annuel sera alors d'environ 70,000 \$.

Les sénateurs bénéficient du même salaire de base que les députés, mais leurs allocations de dépenses sont inférieures.

La hausse des traitements n'a pas encore été établie officiellement, mais d'après la Loi du Sénat et des Communes, les augmentations sont fixées en soustrayant un point de pourcentage de l'indicateur économique le plus bas.

En ce qui concerne les augmentations de cette année, le dernier indice des prix à la consommation montrait que le taux d'inflation atteignait quatre pour cent. Les parlementaires ont donc obtenu une hausse de trois pour cent, a fait remarquer Hervé Couombe, porte-parole du département du personnel du bureau du Conseil privé.



Mulroney gagnerait 153,400 \$ en 89, une hausse de 4,500 \$.

Le salaire du premier ministre Brian Mulroney grimpe de 4,500 \$ à 153,400 \$. Les émoluments de l'ancien premier ministre Pierre

Trudeau ne s'élevaient qu'à 88,100 \$ en 1980.

La plupart des députés reçoivent des appointements fixes de 60,100 \$, en hausse par rapport à 58,300 \$, plus une allocation de dépenses exempte d'impôt de 20,000 \$. Mais une poignée de députés représentant de grandes circonscriptions éloignées se verront attribuer des allocations de dépenses plus importantes. Par exemple, ceux qui sont élus dans les Territoires du Nord-Ouest peuvent réclamer jusqu'à 27,400 \$ de frais de déplacement.

Ceux qui détiennent des postes particuliers gagneront plus encore. M. Mulroney est en haut de l'échelle, suivi du leader libéral John Turner et du président des Communes John Fraser, dont le traitement atteindra 126,000 \$ — une augmentation de 3,700 \$.

Logements fournis

MM. Mulroney, Turner et Fraser n'ont pas à s'inquiéter au sujet d'un appartement à Ottawa. L'Etat leur fournit des résidences officielles.

Quant au leader du NPD Ed Broadbent, son salaire annuel passera de 102,900 \$ à 106,000 \$, ce qui représente une hausse de 3,100 \$. Mais M. Broadbent ne peut pas compter sur une résidence officielle. Cependant, comme tous les membres du cabinet,

il a droit à l'utilisation d'une voiture avec chauffeur.

Les ministres toucheront les mêmes émoluments que MM. Turner et Fraser — environ 126,000 \$.

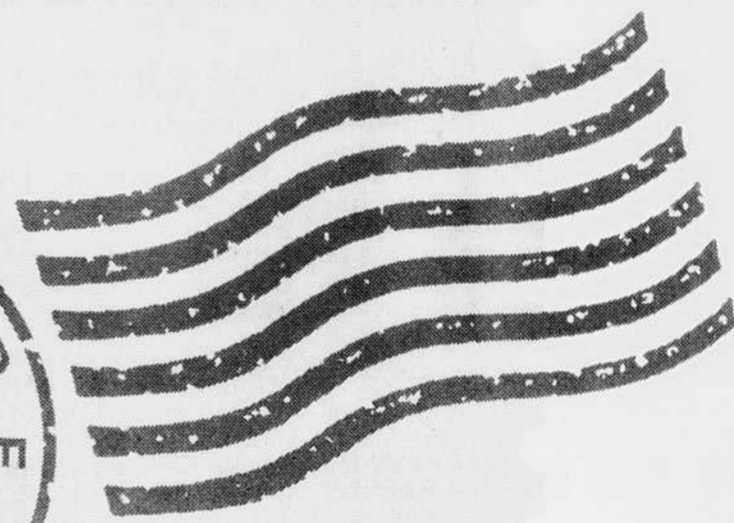
En plus de leur paie de base, les leaders de partis et les membres du cabinet recevront des allocations de dépenses leur permettant d'embaucher du personnel supplémentaire.

M. Herb Gray bénéficie d'une allocation particulière de 22,400 \$ en tant que leader de l'opposition officielle en Chambre. M. Nelson Riis, leader neo-démocrate aux Communes, touchera une somme de 9,600 \$ à cause du poste qu'il occupe.

Ces augmentations sont automatiques mais des changements peuvent intervenir. En effet, un comité de la Chambre des Communes se réunira au début de 1989 pour étudier les hausses de traitements et recommander, s'il y a lieu, une augmentation plus forte, a précisé M. Couombe.

L'ancien gouvernement libéral, à qui l'on doit la loi de 1981 liant automatiquement les traitements des députés au taux d'inflation, ont voté en faveur d'une baisse de cinq pour cent de leurs propres salaires en 1982.

Les augmentations de 1983 et 1984 ont été limitées à six et cinq pour cent, respectivement.



En vigueur le 1^{er} janvier 1989.

| POSTE AUX LETTRES | STANDARD | | SURDIMENSIONNÉE | | NON STANDARD | |
|-------------------|------------------------|----------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| | Jusqu'à 30 grammes | Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes | Jusqu'à 30 grammes | Plus de 30 et jusqu'à 100 grammes | Jusqu'à 30 grammes | Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes |
| CANADA | 38¢ | 59¢ | 48¢ | 76¢ | 48¢ | 59¢ |
| ETATS-UNIS | 44¢ | 64¢ | 54¢ | 98¢ | N.A. | N.A. |
| INTERNATIONAL | Jusqu'à 20 grammes 76¢ | | Plus de 20 et jusqu'à 50 grammes 1,14\$ | | | |

Obtenez le tableau complet des tarifs postaux à votre bureau de poste.

Tarifs des envois surdimensionnés et non standard.

Le tarif surdimensionné s'applique à tout envoi qui ne respecte pas le maximum des formats standard inscrits ci-dessous. Le tarif non standard s'applique au courrier d'affaires (affranchi au compteur ou par permis postal) qui ne respecte pas le minimum standard ou à tout envoi qui ne porte pas le bon code postal du destinataire.

Les standards sont les suivants:

- format standard maximum: 150 mm (5 7/8 po) sur 255 mm (10 po)*
- format standard minimum: 90 mm (3 5/8 po) sur 140 mm (5 1/2 po)
- épaisseur standard maximum: 5 mm (3/8 po)

*A partir du 1^{er} avril 1989, le format standard maximum sera de: 140 mm (5 1/2 po) sur 245 mm (9 5/8 po)



POUR QUE VOS ENVOIS SE RENDENT PLUS VITE, C'EST AUSSI SIMPLE QUE 1-2-3!

1. Écrivez l'adresse lisiblement en lettres majuscules. Vérifiez le code postal du destinataire et inscrivez-le clairement à la fin de l'adresse à un minimum de 19 mm (3/4 po) du bas de l'enveloppe.

2. Indiquez l'adresse de retour et le code postal. De cette façon, vous aiderez vos correspondants à connaître votre code. Vous serez certain aussi que votre envoi vous sera retourné promptement, s'il s'avérait impossible d'en effectuer la livraison.

3. Affranchissez correctement. Le tableau ci-dessus indique les tarifs appropriés. Utilisez-le, car le courrier insuffisamment affranchi vous sera retourné afin que vous complétiez son affranchissement.

UN ÉVENTAIL DE SERVICES ÉPROUVÉS



Les Messageries Poste prioritaire/EMSSM

Quand la rapidité passe avant tout, vous pouvez compter sur le plus grand réseau de messageries au Canada. La livraison s'effectue pour le prochain jour ouvrable dans les grands centres canadiens. Lettres et Enveloppes pré-payées peuvent vous faire économiser temps et argent. Renseignez-vous au bureau de poste de votre localité.

Le Courrier recommandé

Le Courrier recommandé vous offre un maximum de sécurité, une preuve légale d'expédition et une couverture d'indemnisation de 100 \$ comprise. Contre certains frais, vous pouvez augmenter cette couverture jusqu'à 1 000 \$ et recevoir un accusé-réception. 2,70 \$ — affranchissement 1^{re} classe en sus

La Poste certifiée

La Poste certifiée vous donne une preuve de la réception de votre envoi. L'accusé-réception vous est automatiquement retourné et le bureau de poste en garde une copie. Procurez-vous les ensembles Poste certifiée à tous les bureaux de poste. 1,55 \$ — affranchissement en sus

Ces jours-ci, vous recevrez un "Guide postal 89" dans votre courrier. Conservez-le afin de pouvoir le consulter au besoin. Plus on connaît la poste, mieux elle nous sert!

MC — Les Messageries Poste prioritaire EMS est une marque de commerce déposée de la Société canadienne des postes.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
 Notre engagement: vous donner un meilleur service.

ÉDITORIAL

Nez Rouge à l'année?

La crainte qui est toujours le commencement de la sagesse, les opérations policières de prévention et de surveillance des conducteurs aux facultés affaiblies, L'Opération Nez Rouge, voici des explications au faible nombre de contraventions émises par les policiers de Sherbrooke pour infraction au code de la route, chapitre de la conduite-automobile en état d'ébriété.

A force de lire le récit des mésaventures des autres qui ont eu l'imprudence de circuler avec un taux d'alcool trop élevé, à force de voir les policiers multiplier les opérations routières, les automobilistes modifient leurs habitudes. Ou ils boivent moins, ce qui est bon pour leur santé, ou ils abandonnent leur automobile en un endroit sûr s'ils ont fêté trop joyeusement. Le résultat? Moins d'accidents, une sécurité accrue.

Un phénomène à ne pas négliger cette année et même depuis quelques années, c'est l'Opération Nez Rouge qui a fourni un transport à 979 conducteurs qui ne se sentaient pas aptes à prendre la route. Ces centaines de conducteurs sont la preuve éclatante qu'une campagne de prévention bien

menée jumelée à une alternative aléchantie constitue un incitatif très puissant à la prudence et à la responsabilité. Le succès de Nez Rouge vaut des félicitations aux organisateurs et bénévoles. Et suscite des questions.

Si tant de conducteurs sont prêts durant la période de Noël à recourir à ce moyen de lui donner une permanence? Sûrement pas avec des effectifs aussi imposants en dehors de la période des fêtes, peut-être pas au niveau de l'organisation, avec seulement des bénévoles. Des dizaines d'organismes de bénévolat, de clubs sociaux, durant une semaine ou deux, accepteraient probablement de se joindre à une telle structure pour rendre service et amasser des fonds pour leurs oeuvres. L'idée vaut sûrement d'être examinée de près, car il est évident qu'il y a une forte demande pour un service de ce genre qui ne représente tout de même pas une concurrence déloyale aux compagnies de taxi ou de transport en commun. Un Nez Rouge à l'année? Pourquoi pas? En tout cas, au moins des opérations policières à l'année! Il y va de notre sécurité et de notre protection!

Jean Vigneault

L'Environnement, un ministère de première importance

La démission de Clifford Lincoln a été accueillie avec grande déception par tous ceux qui se préoccupent de protection de l'environnement. Et pour cause; l'homme semblait profondément sincère et, sans dénigrer ses prédécesseurs, on avait l'impression que sous son impulsion, le gouvernement du Québec accordait enfin à la question environnementale l'importance qu'elle mérite. Il est impérieux que le Cabinet Bourassa poursuive dans la voie tracée par M. Lincoln.

En ce qui concerne du moins l'environnement, le mini-remaniement ministériel de la semaine dernière ne peut constituer qu'une solution temporaire. Le premier ministre Bourassa était évidemment forcé d'agir rapidement pour combler le vide créé par la démission de trois ministres anglophones et, dans les circonstances, ses décisions sont justifiables. Il faut notamment souligner que M. Bourassa a 'soulagé' M. Robert Dutil du ministère de la Famille pour lui confier plutôt celui des Communications. Et avec raison, car il était pour le moins contradictoire que le responsable de la Famille soit impliqué, d'une façon ou d'une autre, dans la Cité écologique de Ham-Nord où l'on prône des valeurs qui ont très peu à voir avec la réalité de la famille québécoise.

C'est à l'un des piliers de l'équipe libé-

rale, Lise Bacon, que le premier ministre a confié l'Environnement. Mme Bacon est aussi ministre des Affaires culturelles.

Sans mettre en doute les compétences de Mme Bacon dans ce domaine — d'ailleurs, elle fut critique de l'Environnement dans l'Opposition — ce cumul de responsabilités ne saurait durer bien longtemps.

Il y a trop à faire en protection de l'environnement, les défis y sont trop grands pour que les Québécois se satisfassent d'une telle situation. Car enfin, si M. Lincoln a abattu une bonne besogne avec les moyens limités dont il disposait, on aura surtout retenu de ses interventions que nous partons de loin et que les efforts devront être multipliés rapidement. Il est particulièrement urgent de mettre sur pied une véritable gestion planifiée des déchets industriels et domestiques; on doit, une fois pour toutes, cesser de jouer au 'pompiers'.

Déjà responsable d'un ministère important, Mme Bacon ne peut consacrer toute l'énergie nécessaire à la protection de l'environnement. Le premier ministre Bourassa doit, au plus tôt, désigner un ministre qui s'occupera exclusivement de cette tâche cruciale.

Roch Bilodeau



Voilà la fourrure que Maurice m'a donnée pour Noël...

TRIBUNE LIBRE

La démission de Lincoln: un sacrifice coûteux

Le jugement de la Cour suprême sur l'affichage a créé un vide juridique que M. Bourassa s'est empressé de combler en légiférant. La démission de M. Lincoln crée pour sa part un vacuum environnemental qui sera très difficile à remplir. L'adoption, en catastrophe, du projet de loi 178 interdisait à toutes fins utiles aux ministres démissionnaires de reconsidérer, à tête reposée, leur décision. Un ministre exceptionnellement compétent s'est immolé sur l'autel de sa perception des libertés individuelles.

M. Lincoln était un missionnaire, un apôtre de l'environnement.

Il a mené avec acharnement et détermination une lutte rangée afin de protéger un environnement de plus en plus menacé. N'eût été des qualités exceptionnelles qu'on lui reconnaît, le scandale de la Noranda ou encore la catastrophe de Saint-Basile-le-Grand aurait pu emporter l'homme politique. Il

en est sorti grandi. C'est dans la tempête, à travers la crise, bref dans l'adversité qu'il s'est révélé à la population. Il a pu réaffirmer son leadership, afficher un charisme renouvelé et intensifier son influence au sein du cabinet.

M. Lincoln était un ministre attachant qui s'est distingué par un militantisme de très bon aloi. Dans le dossier des pluies acides, son discours ferme et courageux lui a rapidement mérité le respect de nos Canadiens hors Québec et de nos voisins du sud.

La convention de Stockholm, signée en 1972, stipule que l'accès à un environnement sain constitue un droit individuel inaliénable. Au nom des libertés individuelles, et bien malgré lui, M. Lincoln entraîne dans son sacrifice une intégrité environnementale que son leadership nous permettait d'espérer.

Nous respectons le choix de M. Lincoln, mais déplorons amèrement, à un moment où l'environnement commande des actions immédiates, le départ d'un ministre exceptionnel.

Normand Bergeron
Association québécoise de lutte contre les pluies acides



Clifford Lincoln

Un autre genre de drogues

"Drogues... pas besoin!" Ce sont ces messages que l'on entend sur les ondes et dans les journaux. Je trouve que c'est une très bonne initiative du gouvernement de s'impliquer contre ces drogues, dont les effets néfastes détruisent le futur et la santé de nos enfants. Mais que fait-on du problème des "médicaments" tel le Ritalin (méthylphénidate) dont les effets secondaires sont aussi néfastes et peut-être pires encore que ces drogues de rue et qui sont administrés par des "professionnels" aux jeunes enfants présentant des "troubles d'apprentissages".

Au Québec plusieurs milliers d'enfants prennent ces "médicaments". Des chiffres de Santé et Bien-être social Canada montrent que 140 kilogrammes (14 millions de pilules de 10mg) ont été faits et distribués en 1984 en comparaison avec 180 Kilogrammes (18 millions de pilules de 10mg) en 1987, ce qui représente une augmentation de 4 millions de pilules de 10mg. On estime que 40,000 à 50,000 enfants prennent de cette drogue Ritalin.

Je trouve que ceci ne devrait pas être toléré de la part des gouvernements et aussi de la part

des parents car il existe d'autres solutions non dommageables pour ses problèmes.

En fait l'usage de cette drogue est un fléau qui doit être combattu et arrêté rapidement car ne sommes-nous pas en train de créer une société de drogués?

Alors continuons à véhiculer le message "Drogues... pas besoin!" mais respectons tout son sens.

Michel Maheux
Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme
Établie par l'Église de Scientologie

POINT DE VUE

NDLR La députée de Saint-François et ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, explique ici la décision de son gouvernement concernant l'affichage commercial. Le titre et les sous-titres sont de La Tribune.

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec a décidé, suite aux jugements rendus par la Cour suprême du Canada, de déposer à l'Assemblée nationale du Québec, le projet de loi régissant la langue de l'affichage public et de la publicité commerciale.

Par la présentation du projet de loi 178, le gouvernement décide que dans la rue, à l'extérieur du commerce, l'affichage se fasse uniquement en français et qu'ainsi un des éléments symboliquement et intrinsèquement importants du visage français sera réaffirmé et mis en valeur.

Par ailleurs, le gouvernement est d'avis qu'à l'intérieur de son commerce, le commerçant de toute origine et de toute langue maternelle vit plus intensément son droit de communiquer avec sa clientèle et d'utiliser, en plus du français, la langue de son choix pour renseigner sa clientèle sur sa marchandise.

Le consommateur, quant à lui, a le droit à l'information la plus complète afin de faire un choix éclairé.

Le gouvernement rend donc possible, à l'intérieur du commerce, l'utilisation d'une autre langue en autant que le français soit toujours présent et prédo-

minant. Du français partout et avant tout, voilà notre option.

Choix équilibré

Le Parti libéral du Québec a toujours été convaincu de la nécessité de promouvoir la langue française tout comme il a toujours été sensible à l'égard des droits et libertés. C'est en intégrant ces deux convictions que notre parti en 1985 adoptait, en matière d'affichage commercial, la résolution suivante:

"Qu'un prochain gouvernement libéral respecte le droit d'afficher dans les langues autres que le français, en tenant compte de l'obligation de respecter les droits de la majorité francophone."

Tous les mots de cette résolution sont importants et ils construisent l'équilibre entre deux valeurs fondamentales partagées par une grande majorité de Québécois.

Sur une question aussi délicate que la question linguistique, hélas trop souvent perçue en terme d'exclusion mutuelle, le gouvernement a cru justifié de retenir la voie d'un juste équilibre entre la préservation et la sauvegarde du français au Québec et le respect de la liberté d'expression garantie par les chartes québécoise et canadienne des droits.

A la suite de la Cour suprême, nous reconnaissons ce droit impérieux de tout gouvernement de protéger les individus mais, en

même temps, nous devons exercer notre rôle et légiférer au bénéfice de l'intérêt commun. Dans une société libre et démocratique, cette double responsabilité appelle un choix équilibré, un choix qui va dans le sens de la solidarité et de notre histoire.

Contexte exceptionnel

Nous comprenons la frustration qu'éprouvent certains anglophones quand ils se heurtent à l'interdiction d'employer sur des affiches l'une des deux langues officielles du Canada. Il y a là une négation que seul peut justifier un contexte exceptionnel. Ce contexte exceptionnel est à l'effet que le français au Québec est menacé, réalité sociologique que reconnaît même la Cour suprême.

Cette fragilité du français tient à plusieurs facteurs et notamment à ceux-ci:

- le taux de natalité des Québécois est l'un des plus bas au monde;
- l'Amérique du Nord est presque exclusivement anglophone;
- la culture, américaine et canadienne-anglaise exerce un attrait indéniable sur tous les Québécois;
- ce pouvoir d'attraction de l'anglais amène d'ailleurs 70 p.c. des immigrants adultes à adopter l'anglais comme langue seconde;
- l'anglais est la langue internationale du commerce, des affaires, de la science et de la technologie.

Le français ne pouvant, pour

les raisons invoquées ci-haut, compter sur sa seule force et sur sa vitalité naturelle, le gouvernement du Québec a cru qu'il était de son premier devoir de protéger la langue française au Québec en utilisant la clause dérogatoire "nonobstant" relativement à la question de l'affichage unilingue français à l'extérieur. Est-il besoin de préciser qu'aucun gouvernement n'est allé aussi loin que le nôtre à cet égard, le Parti québécois n'ayant jamais voulu utiliser la clause dérogatoire "nonobstant" en sept ans de responsabilité de la loi 101.

Voie ouverte par le PQ

Est-il besoin de rappeler également que c'est le gouvernement du Parti québécois qui, le premier, a entrepris la "bilinguisation" intérieure des commerces, à la faveur des 40 amendements apportés à la loi 101 par l'ex-ministre Gerald Godin, en 1983. Sous le gouvernement précédent, autant que 67 p.c. des commerces, soit environ 50 000 petits commerces employant, au plus quatre personnes furent autorisés à afficher dans une langue autre que le français à l'intérieur.

Non seulement le gouvernement libéral poursuit-il dans cette voie ouverte par le gouvernement alors dirigé par René Lévesque, mais il vient également corriger certaines lacunes qui existaient dans l'article 60 de la loi 101. Ainsi, alors que cet article énonçait que le français devait "apparaître d'une manière

au moins aussi évidente que l'autre langue", le projet de loi 178 vient renforcer cette disposition en rendant obligatoire la "prépondérance" du français dans l'affichage intérieur.

De plus, l'article 60 omettait de préciser si les affiches placées en vitrine peuvent être orientées vers l'extérieur. Cette pratique sera dorénavant interdite. Voilà des progrès bien réels qui sont trop souvent passés sous silence par les adversaires de la position gouvernementale en matière linguistique.

Une place légitime

La plupart des Québécois francophones pensent que la communauté anglophone a une place légitime dans la société québécoise, que les anglophones ont aidé à faire du Québec ce qu'il est aujourd'hui et que leurs institutions partent de notre richesse collective, de notre héritage et de notre culture. Les francophones du Québec sont convaincus d'avoir toujours respecté les institutions de la communauté anglophone comme en témoigne la vitalité même de ces institutions (écoles, hôpitaux, universités).

Si la récente décision du gouvernement du Québec en matière linguistique soulève des inquiétudes chez certains anglophones de la région et du Québec, on ne peut sérieusement imaginer que la société québécoise pourrait soudainement renier deux cents ans de tradition et abandonner cet esprit de justice et d'ouver-

ture qui caractérise l'ensemble de ses institutions.

L'Estrie

L'Estrie constitue l'une des trois régions du Québec, avec les régions de Montréal et de l'Ouest-Québec, comptant une forte concentration de population anglophone. La coexistence harmonieuse entre les communautés francophone et anglophone de l'Estrie constitue, sans nul doute, une des caractéristiques les plus connues au titre des relations entre les deux communautés fondatrices du Québec.

En dépit de la crise passagère que nous traversons, je réitère pleinement ma confiance envers la tradition d'ouverture et de justice qui a toujours caractérisé le traitement accordé par les Québécois francophones envers la minorité anglophone, de même qu'en l'évolution de l'attitude collective des anglophones vis-à-vis l'apprentissage et l'utilisation du français. Ces deux réalités incontestables s'avèrent des garanties solides dans la poursuite d'une coexistence harmonieuse, tant dans la région qu'à travers tout le Québec.

En cette période des Fêtes de Noël et du Nouvel An, permettez-moi enfin de vous convier à l'édification d'une société tolérante, pluraliste et ouverte sur le monde et de vous réitérer un chaleureux message de fraternité et de paix.

La députée de Saint-François et ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay

| | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|---|
| <p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p> | <p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (print.) et Editeur adjoint</p> | <p>REDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Directeur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint</p> <p>JEAN PASCAL BEAUPRÉ Chef de bureau</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p> | <p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p> | <p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef de département</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur</p> | <p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p> | <p>TIrage</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHEL FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p> |
|--|---|--|---|--|---|---|

SANTÉ

Chronique médicale
par Jean-Pascal Ouellet

Prévenir l'empoisonnement

Créé en 1986, le Centre anti-poison du Québec (C.A.P.Q.) a établi ses quartiers généraux au Centre hospitalier universitaire de Laval et est devenu officiellement l'unique Centre anti-poison de la province. Auparavant, deux autres établissements de santé, l'Hôpital Ste-Justine et l'Hôpital de Montréal pour enfants, assuraient le traitement des empoisonnements. Malgré son jeune âge, le C.A.P.Q. a enregistré plus de 25 000 appels en 1987 concernant des cas d'intoxication.

Lorsqu'il est question d'intoxication, on pense particulièrement aux enfants puisque 80 pour cent de toutes les intoxications surviennent dans ce groupe d'âge. De plus, soyez particulièrement vigilant si vos enfants ont cinq ans ou moins, puisque de 80 à 90 p.c. des empoisonnements de l'enfance surviennent à cet âge. Chaque année, au Québec, plus de 15 000 enfants sont victimes d'intoxication avec des médicaments ou des produits d'usage domestique. La plupart de ces empoisonnements pourraient être évités par la prévention et un minimum de surveillance. Votre enfant a-t-il été intoxiqué au cours de la dernière année? Alors, redoublez de vigilance car les statistiques démontrent qu'il a une chance sur deux de recommencer en-dehors d'un an!

Le C.A.P.Q. a produit un dépliant indiquant les règles à suivre pour prévenir l'empoisonnement:

- **Gardez les médicaments et les produits d'usage domestique loin de la vue et hors de la portée des enfants, sous clé ou dans un endroit fermé à l'aide d'un loquet de sécurité.** En ce début d'hiver, avez-vous bien rangé l'antigel, le liquide lave-vitres ou les substances à base de pétrole: ces produits présentent des risques plus sérieux que la plupart des médicaments. Bien en vue, sur une tablette à côté des pesticides? Tous ces produits très toxiques doivent être gardés sous clé. Tous les parents qui ont vécu une mauvaise expérience vous diront leur surprise de voir comment le petit explorateur a imaginé une façon d'atteindre ces bouteilles colorées.

- **Conservez les produits dans leur contenant original avec son étiquette.** De nombreux empoisonnements surviennent lorsque l'on transvide un produit toxique dans une bouteille de boisson gazeuse ou dans tout autre contenant non étiqueté. Conserver divers médicaments dans un même contenant est une pratique dangereuse; il devient alors impossible de déterminer ce que l'enfant a avalé et en quelle quantité.
- **Lisez attentivement les étiquettes.**
- **Choisissez un contenant avec bouchon de sécurité et, pour les médicaments délivrés sur ordonnance, exigez ce type de contenant de votre pharmacien.** Débarrassez-vous des contenants non sécuritaires et n'achetez que le minimum nécessaire du produit.
- **Évitez de prendre des médicaments devant un enfant.**
- **Faites comprendre à l'enfant que prendre un médicament est un acte sérieux.**
- **Évitez de camoufler un médicament en friandise.** Il faut informer les enfants que le "sirop aux bananes" n'est pas du bonbon.
- **Inspectez périodiquement la pharmacie familiale.** Débarrassez-vous des contenants douteux et de leur contenu incertain. Vérifiez vos sacs à main et jetez les produits dangereux pour un enfant.
- **Soyez vigilant en période de nettoyage et de déménagement.** En effet, les enfants orientent à la bouche ce qu'ils trouvent à portée de la main, tout particulièrement les savons, les détergents de même que les plantes.
- **Informez-vous sur la toxicité de vos plantes.** Vous pouvez obtenir des dépliants "Jolies plantes... Attention! Elles sont parfois surnommées" en contactant le Centre anti-poison du Québec.
- **Sachez que les insecticides peuvent être des poisons violents.** Cette toxicité se manifeste aussi bien lorsque le produit est appliqué sur la peau que lorsqu'il est ingéré.
- **Assurez-vous que vos visiteurs obéissent aux mêmes règles de sécurité que vous.**
- **Gardez toujours une bouteille de sirop d'ipéca dans votre pharmacie.** Ce vomitif est disponible sans ordonnance.

En cas d'empoisonnement, que recommande le Centre anti-poison du Québec?

1. Trouvez le contenant et surtout l'étiquette du produit en cause. Téléphonnez immédiatement au Centre anti-poison du Québec qui possède un service d'information mieux documenté que la salle d'urgence de votre hôpital. **De partout au Québec, sans frais, composez: 1-800-463-5060.** Même si l'intoxication vous paraît sans gravité, mieux vaut téléphoner. Vous éviterez ainsi le risque d'une intoxication grave. En effet, il est parfois difficile de connaître la toxicité réelle d'un produit. Par exemple, le savon en poudre d'usage courant pour laver le linge est peu toxique alors que les produits pour lave-vaisselle automatique le sont. Si le Centre anti-poison vous recommande de vous présenter à votre salle d'urgence, il nous téléphonera pour nous prévenir de votre arrivée.
2. Ne faites pas vomir si la personne intoxiquée est somnolente, incoordonnée ou en convulsions, ou si elle a absorbé une substance corrosive (soude, sodique, débouche-tuyaux...), des hydrocarbures (essence, allume-feu, huile...), ou des produits moussants (savon, détergents...).
3. Dans les autres cas et sur les conseils du Centre anti-poison ou d'un médecin, utilisez le sirop d'ipéca, disponible sans ordonnance en pharmacie. Les doses recommandées selon l'âge sont:
 - Enfant de 6 mois à 1 an: 10 ml (2 c. à thé) de sirop d'ipéca dans sa boisson préférée.
 - Enfants d'un an à 10 ans: 15 ml de sirop d'ipéca. S'il n'y a pas vomissement, répétez la dose une fois seulement.
 - Enfants de plus de 10 ans et adultes: 30 ml de sirop d'ipéca. S'il n'y a pas vomissement, répétez une fois la dose.
4. Ne transportez jamais un intoxiqué à plat, sur le dos, mais couchez-le sur le côté.
5. Donnez de l'eau plutôt que du lait pour diluer le poison, car le lait n'est pas un antidote.
6. Si le produit toxique a touché la peau ou les yeux, lavez abondamment à l'eau seulement.

Même si les cas d'empoisonnement sont plus fréquents chez les enfants, le Centre anti-poison du Québec dessert l'ensemble de la population. Si, un jour, vous avez besoin du numéro du C.A.P.Q., souvenez-vous qu'il apparaît en page 1 de votre annuaire téléphonique.

Jean-Pascal Ouellet, M.D.
Médecin du Service d'urgence
C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke



BON MATIN!

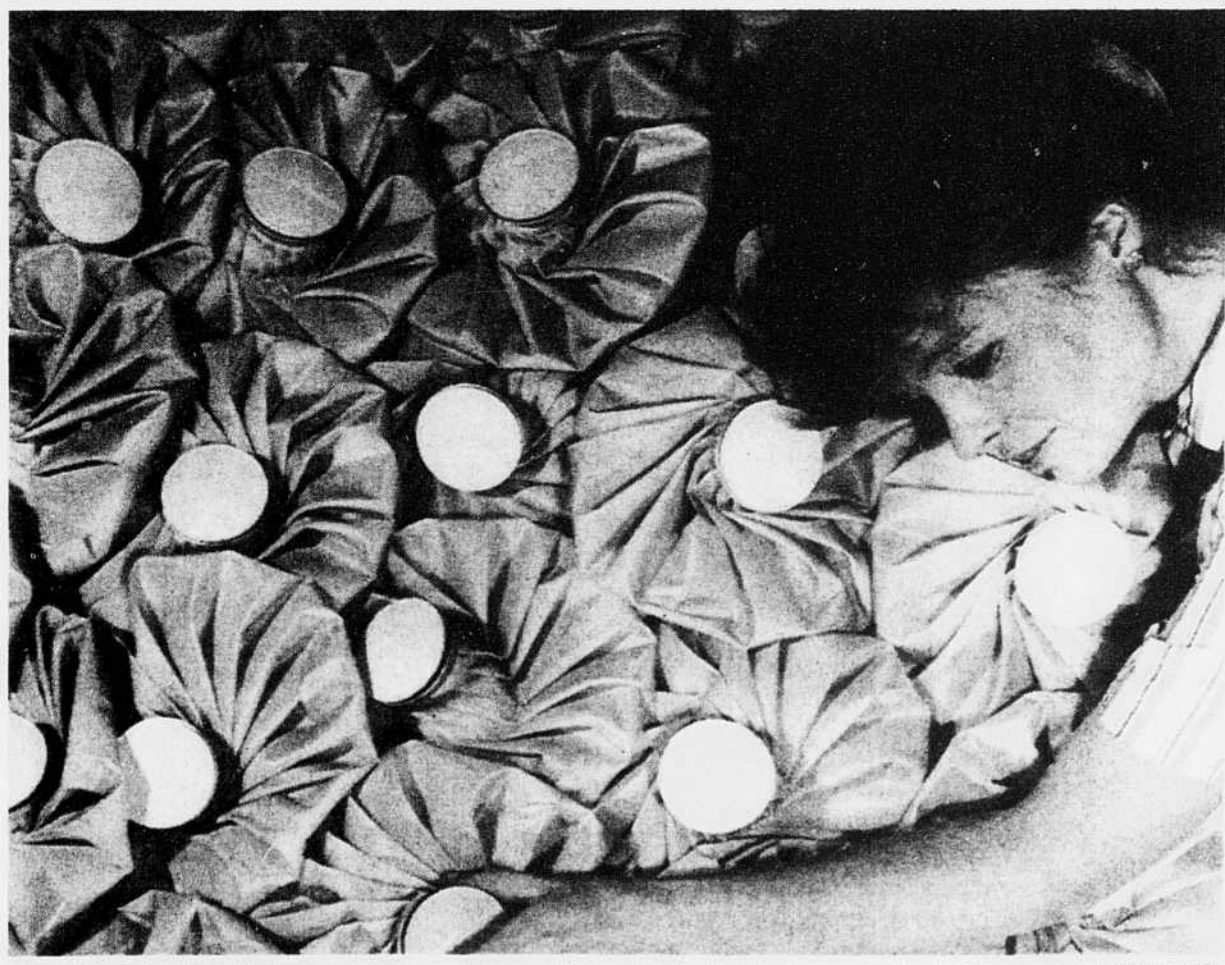
Eveillez-vous dans une atmosphère stimulante, remplie d'actualité, de résultats sportifs, de reportages sur les activités de votre communauté, planifiez votre journée et vos moments de détente avec nos pages arts et divertissements et ne manquez pas de jeter un coup d'oeil aux aubaines des Petites annonces...

LISEZ

la tribune

Petites annonces **564-0999**
Publicité **564-5450**
Rédaction **564-5454**
Abonnements **564-5466**

25044-BTV



Des sacs pour la glace
Une employée de la compagnie Sunbeam, Billie Cantrell, fait la vérification de sacs à glace que cette entreprise a lancé sur le marché et fabrique dans son usine de Hattiesburg, dans le Missouri. Avec des statistiques qui indiquent une augmentation dans la consommation de boissons alcoolisées, les sacs à glace sont de plus en plus populaires.

Une arme expérimentale pour lutter contre une forme de cancer de la peau

BOSTON (AP-PC) — Un nouveau traitement expérimental basé sur des cellules précises sélectionnées pour lutter contre les tumeurs, a démontré des premiers résultats encourageants dans la lutte contre une forme tenace et mortelle de cancer de la peau, révèlent des scientifiques dans la revue 'New England Journal of Medicine'.

Ces chercheurs soulignent toutefois qu'il faut rester prudent, car leur travail n'est que préliminaire et l'on ne sait pas encore avec certitude si cette approche pourra servir de traitement dans la pratique.

Il s'agit de la dernière tentative effectuée par le Dr Steven A. Rosenberg, de l'Institut national contre le cancer pour lutter contre la maladie en sélectionnant les propres armes produites par le corps contre la maladie, une technique appelée immunothérapie adoptive. Les chercheurs

stimulent les globules anticancéreux avec un produit chimique naturel appelé interleukine-2 et les lâchent ensuite dans le corps pour qu'ils s'attaquent aux tissus tumoraux.

Cette dernière étude a été menée auprès de 20 patients atteints du mélanome malin, une forme de cancer de la peau qui gagne l'ensemble du corps et est pratiquement inguérissable.

Le Dr Rosenberg a utilisé des globules blancs prélevés directement dans chaque tumeur du patient. On pense que ces globules sont programmés pour agir sur un type précis de cancer. Les chercheurs pensent qu'ils pourraient être 100 fois plus actifs que les cellules antitumorales générales retirées du flux sanguin et utilisées dans les expériences précédentes.

L'approche du Dr Rosenberg a permis de venir à bout des tumeurs chez 60 p.c. des patients n'ayant pas été auparavant traités à l'interleukine-2. La chimio-

thérapie ordinaire n'obtient que 20 p.c. de résultats positifs.

Ce traitement est basé sur un ensemble de cellules anticancéreuses connues sous le nom de lymphocytes infiltrant les tumeurs, pris dans les tumeurs du malade. Après avoir été cultivées hors du corps dans de l'interleukine-2, ces cellules sont rendues au patient, avec des doses supplémentaires d'interleukine-2 et un médicament de chimiothérapie.

Après un traitement, le mélanome a disparu chez neuf patients sur 15 n'ayant jamais reçu d'interleukine-2. La maladie a aussi régressé chez deux patients sur cinq n'ayant pas enregistré de résultats lors de précédents traitements par l'interleukine-2.

Les tumeurs vaincues s'étaient aussi étendues à d'autres parties du corps, dont les poumons, le foie et les os. Tout cancer a disparu chez un homme de 56 ans, chez lequel aucune récurrence de la maladie n'a été enregistrée, quinze mois après le traitement.

2 PCEs meuble, chauffe eau, chaudière, etc.

3 PCEs meublés ou semi-meublés, non-chauffés, 900\$ chaude, entrée lav., accès, stat. Tél.

2 ENSEIGNES LUMINEUSES 36" x 50", en parfaite condition, prix 250\$ pour les deux. Tél.

2 TABLES pour culture de violoncelles africaines dont une en bois, style colonial, laire en chrome, les deux en bois de flûtes de ci, flûtes incluses. Tél.

3 MACHINES SIM truelle et 1 machine, les 2 aussi surplus, pièces de manutention, 130\$.

337 ALEXANDRE ménage à domicile, meubles divers pour d.

4 PNEUS MICHELIN 225 x 15. Prix: 150\$.

500 PALETTE bois 65\$ ch.

50 CHAISES DE TAV bois avec appuie-tête, de bicyclette à vendre, réparations. Tél.

A VENDRE
• PLYMOUTH FURY
• X5500D 78, équ.
• 855\$. • BLOC
• CUIR NOIR (gr. 40)
• GUITARES avec
bois acoustique,
225\$. • électrique
225\$. • AMPLI D
Tagas 80w 100\$
TISEUR Korg V

ACHAT-VENTE articles ménagers et vêtements. Meubles.

ACHAT-VENTE articles ménagers et vêtements. Meubles.

ACHETONS EN articles ménagers et vêtements. Meubles.

71 DIVERS A VENDRE

AQUARIUM 33 gallons avec pompes, tres recherches, etc. Tropical Sharp et équipement.

ARC A POULIE 140\$. Arc 25 lbs. 130\$. Arc 35 lbs. 170\$. Arc 50 lbs. 240\$. Arc 60 lbs. 280\$. Arc 75 lbs. 320\$. Arc 90 lbs. 360\$. Arc 105 lbs. 400\$. Arc 120 lbs. 440\$. Arc 135 lbs. 480\$. Arc 150 lbs. 520\$. Arc 165 lbs. 560\$. Arc 180 lbs. 600\$. Arc 195 lbs. 640\$. Arc 210 lbs. 680\$. Arc 225 lbs. 720\$. Arc 240 lbs. 760\$. Arc 255 lbs. 800\$. Arc 270 lbs. 840\$. Arc 285 lbs. 880\$. Arc 300 lbs. 920\$. Arc 315 lbs. 960\$. Arc 330 lbs. 1000\$.

71 MACHINES A COUDRE

MACHINE A COUDRE DELIS-LE INC. 9150 St-Laurent, Montréal. Overlock 8 fils, neuve, \$1450. Marque Juki ou Brother, 1000\$ avec table, moteur, les taxes comprises, garantie 1 an, lundi au vendredi, demandé.

MELLEUR PRIX, QUALITÉ Service garanti. Machines usagées à partir 29.95\$, neuves à partir 150\$. CENTRE DE LA MACHINE A COUDRE LE BLANC, 100.

REPARATION A DOMICILE Vente machines à coudre.

VACANCES pour mieux vous servir à notre retour, magasin fermé du 12 au 28 juillet. P. DEMCHUK & FILS. Vente et réparation de machines à coudre de toutes marques.

82 VETEMENTS A VENDRE

ROBE DE MARIÉE 1986 et accessoires, gr. 7 ans, tres belle. Robe de mère de la mariée. Tél.

ROBE DE MARIÉE gr. 7-8, prix à discuter. Avant 13h. Entre 13h et 21h.

83 ANTIQUITES

ATTENTION Spécialité: décapage pour meubles de tous genres. Spécialité: décapage de boiserie au placé. Tél.

COIFFEUSE ANTIQUE à vendre. Avant 12h.

MOB. SALLE A DINER en chêne, table à 5 pattes, 4 chaises et buffet 1500\$.

SCULPTURE datant de 1932, signée et identifiée par Jean Julien-Bouty. Tél.

VOUS POSSEDEZ photos, enluminures, textiles, vieux papiers, etc. Vous voulez vous en débarrasser?

BATTERIES Neuves et reconditionnées de tous genres, avec démarreurs et alternateurs. Réparation-vente-échange.

SOBILIERS chambre complets, avec vaisselle, etc. Tél.

564-0999

18480-BTV

STEINBERG

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1988 inclusivement.

Fêtons la fraîcheur.

Nos supermarchés seront fermés le lundi 2 janvier 1989.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.

22⁷⁹

**CIGARETTES
TOUTES MARQUES
FORMATS KING ou ORDINAIRE
CARTOUCHE DE 200**

Le Traiteur

**1³⁹ / 100 g
6²⁹ / lb**

**PASTRAMI BAS ou
NOIX DE RONDE
HER PAK**

30^c

ECONOMISEZ

Valeur au comptoir: 1,20^c. Un coupon par article. En vigueur jusqu'au 31 décembre 1988.

99^c

**CROUSTILLES
FRITO LAY
RUFFLES, DULAC,
O'GRADY'S
ou FRITOS
AU CHOIX - 200 g**

AVEC COUPON
SANS COUPON

STEINBERG INC. 2266195

5⁹⁹

**COKE NOUVELLE VAGUE,
DIÈTE ou CLASSIQUE,
SPRITE ou SPRITE DIÈTE
CAN. CONS. - PLUS DEP. - 24 x 280 mL**

SAUF: VAL D'OR

2⁹⁷

**CRÈME GLACÉE
LA CRÉMAGLACE
SEALTEST - AU CHOIX - 2 L**

99^c

**COCKTAIL AU JUS DE
LEGUMES ou JUS DE TOMATES
HEINZ 1,36 L
ou TOMATES ENTIÈRES ou
À L'ETUVEE - 796 mL**

99^c

**JUS DE
FRUITS
OASIS
AU CHOIX
1 L**

99^c

**MACÉDOINE DE FRUITS
STEINBERG ou VILLAGE
796 mL**

FRUITS DE LA CALIFORNIE



RÔTI D'EXTÉRIEUR DE RONDE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"

2.68 / lb
5.91 / kg

JAMBON FUMÉ DÉSOSSÉ GENRE TOUPIE
MARQUES POPULAIRES



DEMIE

1.98 / lb
4.37 / kg

QUART

2.08 / lb
4.59 / kg

CENTRE

2.28 / lb
5.03 / kg



GROSSEUR 113



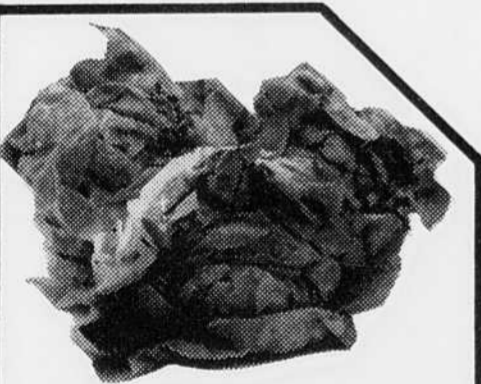
ORANGES NAVEL SUNKIST
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 113

99¢
LA DOUZAINÉ



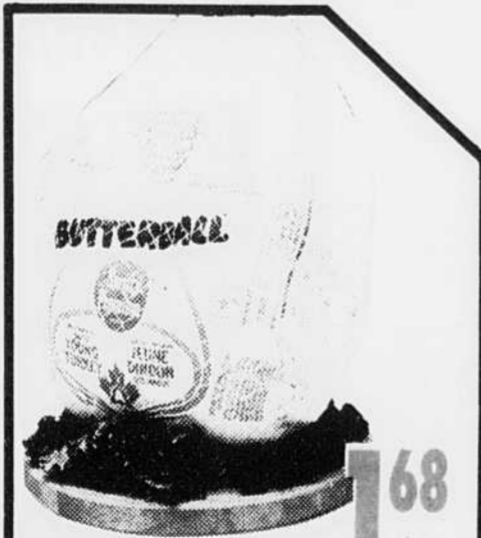
CHAMPIGNONS BLANCS
DE CULTURE CANADIENNE
EN VRAC

1.99 / lb
4.39 / kg



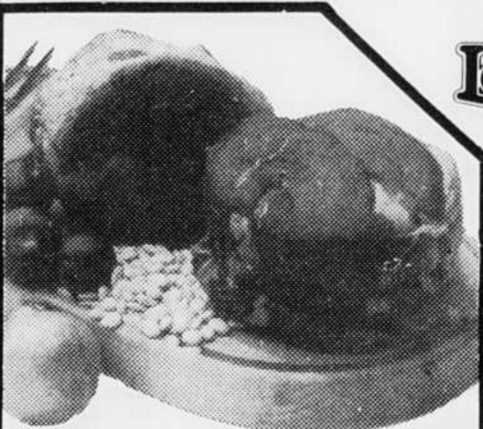
LAITUE BOSTON
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 24
PIÈCE

69¢



JEUNE DINDON IMPRÉGNÉ SURGÉLÉ BUTTERBALL - POIDS VARIÉS
CATÉGORIE CANADA "A"

1.68 / lb
3.70 / kg



RÔTI DE SURLONGE DÉSOSSÉ
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"

3.98 / lb
8.77 / kg



POITRINE DE DINDE CLEARVIEW FARMS
ORDINAIRE ou FUMÉE

1.99 / 100 g
9.03 / lb



Il est possible que certains articles annoncés, particulièrement les articles non alimentaires, ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou qu'ils le soient dans un format différent de celui annoncé. Le détaillant affilié peut vendre à un prix inférieur. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

Selon les prévisions de la publication scientifique américaine 'The Futurist'

Les terroristes de demain s'attaqueront aux ordinateurs

par RUTH SINAI

WASHINGTON (AP) — Les terroristes de demain prendront pour cibles les ordinateurs, le niveau des mers et des océans s'élèvera plus rapidement que jamais et le Sida pourrait faire autant de victimes qu'une guerre mondiale.

Telles sont les prévisions avancées par la publication scientifique américaine 'The Futurist', le magazine de la société mondiale du futur.

Chaque année, cette revue scientifique et éducative à but non lucratif publie une compilation de quelque 70 prévisions dont le but est de fournir une vi-

sion de l'avenir dans des domaines aussi divers que la démographie mondiale, la température à l'échelle planétaire, l'environnement, le commerce international, l'éducation, la santé, la technologie et le travail.

Selon les scientifiques du Futurist, le nombre total des décès dus au Sida pourrait passer le cap des 50 millions, dans les années 1990, si l'on en juge par la contamination croissante de la population hétérosexuelle.

De même, la plupart des opérations cardiaques devraient disparaître, vers l'an 2000, au profit de médicaments permettant l'élimination des caillots.

Les ordinateurs deviendront l'objectif privilégié des terroristes. En s'attaquant à des cibles d'une technologie telle que celle des réseaux informatisés, des équipements de télécommunications ou des ordinateurs de la défense, toute offensive prendrait la forme d'une menace pour les nations industrialisées.

Dans le domaine des transports, l'automobile sera conduite à l'aide d'une commande à distance, sur des "autoroutes élec-

troniques". Les feux de circulation et les panneaux seront reliés à un ordinateur central et des informations sur la fluidité du trafic et les places de stationnement disponibles apparaîtront sur les écrans digitaux de chaque véhicule.

Dans une vingtaine d'années, de nombreuses maisons seront protégées par des rayons laser, d'un prix fort abordable, et par des systèmes de sécurité assistés par une intelligence artificielle. La surveillance par satellite et par des appareils de contrôle sensibles à la lumière pourrait également faire son apparition d'ici la fin du siècle.

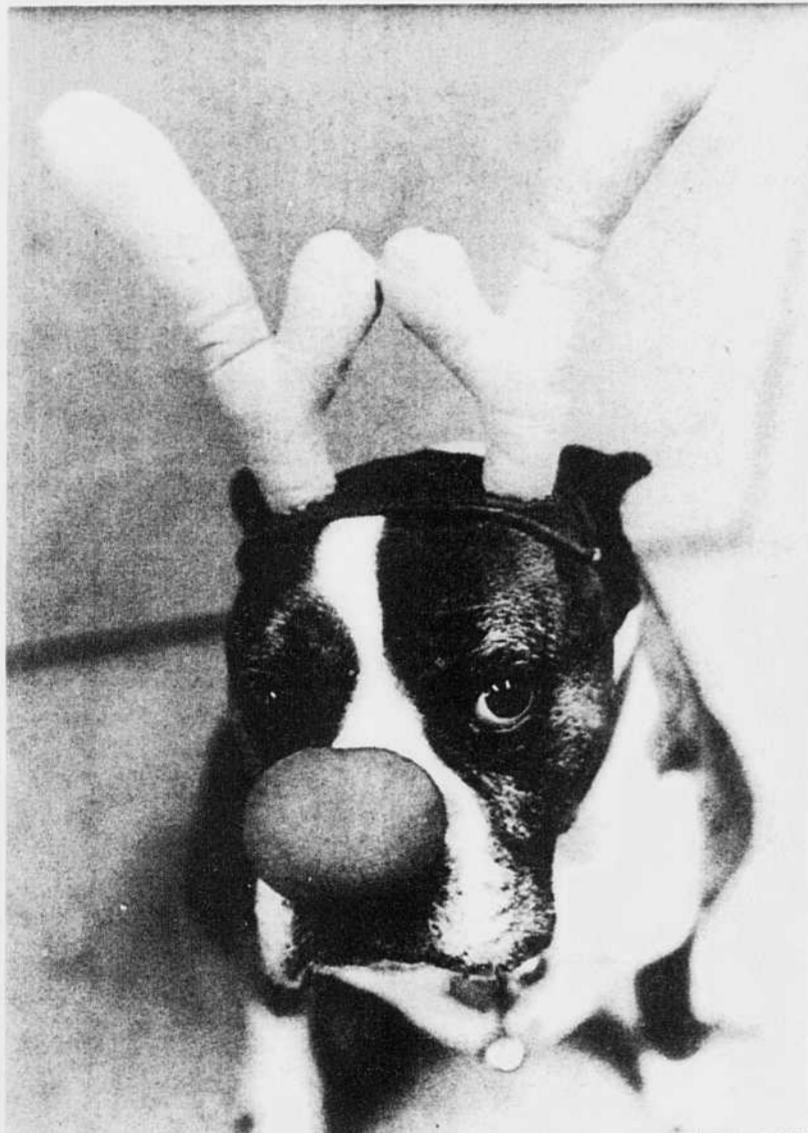
Plus d'espèces auront disparu en l'espace d'un siècle que depuis l'âge des dinosaures. Si l'on considère l'augmentation du taux d'extinction de certaines espèces animales, les zoos risquent, en outre, de se transformer en "arches de Noé".

Au cours du prochain siècle, le niveau des mers s'élèvera à une vitesse sans précédent, en raison du réchauffement de l'atmosphère terrestre que provoque "l'effet de serre".

Enfin, la crise de l'énergie des années 1970 risque de se repro-

duire 20 ans plus tard. Les pays consommateurs de pétrole pourraient en effet voir leur niveau

de dépendance vis-à-vis du Proche-Orient et des membres de l'Opep dépasser celui de 1973.



(Laserphoto AP)

Mutation temporaire

Le temps des Fêtes entraîne parfois de curieuses mutations. C'est arrivé à Peter, un boxer propriété de Carol Terry, de Pittsfield, Massachusetts, qui a réincarné Rodolphe, le petit renne au nez rouge. A l'animalerie où il a passé les jours précédant Noël, Peter a fait fureur. Mais son expression en dit long: il a bien hâte de retrouver sa vie de chien.

Suédois prolifiques mais réticents face au mariage

STOCKHOLM (AFP) — La Suède comptera, à la fin de 1988, 8,462,000 habitants et son taux de natalité est un des plus élevés d'Europe occidentale mais les Suédois considèrent toujours le mariage avec réticence, selon les chiffres préliminaires publiés mardi par le Bureau central des statistiques (SCB).

En 1988, la population a augmenté de 48,000 unités, ce qui constitue la plus forte croissance annuelle depuis 1970. Le nombre de naissances a été de 112,000 soit 7,000 de plus qu'en 1987.

Avec deux enfants en moyenne par femme, le taux de natalité en Suède est supérieur aux pays d'Europe occidentale, excepté l'Irlande et l'Islande.

Le taux de mortalité, comme dans la plupart des pays industriels, est pratiquement inchangé depuis des années.

L'immigration continue à progresser: 51,000 personnes, soit 8,000 de plus que l'année précédente, le plus fort contingent étant constitué par les réfugiés

iraniens.

En revanche, le nombre d'émigrants — 22,000 — reste stable notamment parce que les réfugiés n'ont pas de pays où retourner.

Si le taux de natalité apparaît satisfaisant, ce n'est pas en raison d'un accroissement des mariages. Depuis la fin des années 1960, l'habitude pour les couples de vivre régulièrement ensemble sans être liés par le mariage est profondément enracinée.

Dans les années 1940, on enregistrait en moyenne 65,000 mariages par an. En 1960, on n'en comptait plus que 50,000. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé en dessous de 44,000.

Vente
FIN DE SAISON

FIN DE SAISON

sur la

merchandise automne / hiver

TOUT EST RÉDUIT

Rabais allant jusqu'à

60%

Tant qu'il y aura des stocks.

filles
d'ève



35, rue Wellington nord
Sherbrooke, Qué., J1H 5A9
(819) 569-7623

Plan mise de côté
Membre au
centre-ville

FABRICVILLE

VENTE SPECTACULAIRE

TISSUS A COSTUMES

POLYESTER UNI, IMPRIMÉ

TISSU À DRAPS

CHALLIS DE RAYONNE
Uni, imprimé

TRICOTS DIVERS
NOUVEAUX

CRÊPE DE CHINE

TRICOTS À CHANDAILS

DENIMS ASSORTIS

BOTTOMWEIGHTS

TISSUS À RECOUVRIR

SOIE

LAINAGES ASSORTIS et MELANGES DE LAINE

BROADCLOTH LARGE

TISSU À DRAPS

CHALLIS DE RAYONNE
Uni, imprimé

TRICOTS DIVERS
NOUVEAUX

CRÊPE DE CHINE

TRICOTS À CHANDAILS

DENIMS ASSORTIS

BOTTOMWEIGHTS

TISSUS À RECOUVRIR

SOIE

FAILLE IMPRIMÉE

CHAMBRAY ASSORTI

TISSU À DRAPS

CHALLIS DE RAYONNE
Uni, imprimé

TRICOTS DIVERS
NOUVEAUX

CRÊPE DE CHINE

TRICOTS À CHANDAILS

DENIMS ASSORTIS

BOTTOMWEIGHTS

TISSUS À RECOUVRIR

SOIE

TISSUS A MANTEAUX

CHEMISIERS FIL TEINT

CRÊPE/FLANELLE LAINE WHISPER

GABARDINE

FANTAISIES DES FÊTES

POPELINE SPORT

CORDUROY ASSORTI

JERSEY PURE LAINE

TAFFETAS • Uni • Moiré

IMPRIMÉS DE NOËL

* Sauf

• Nouvelle marchandise de printemps
• Mur à 2.00
• Articles de base

RABAIS DE
50%
SUR LE STOCK EN VENTE

DRAPERIES
• Marquise assortie
• Brise-bise assortie
• Etc.

BOUTONS SUR CARTE
Notre sélection entière
Avec achat de tissus

BOURRE GRATUITE
Achetez un sac de bourre au prix régulier, et recevez-en un deuxième de même valeur GRATUITEMENT.
Max: 1 par client. Valide: 28 déc. - 3 janv. 89

CENTRE COMMERCIAL
les **Tourelles**

3025, rue King Ouest, Sherbrooke
(SITUÉ ENTRE LE MC DONALD ET BURGERKING)

FABRICVILLE

Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada

Meilleure qualité, meilleurs prix



PROMENADE DES GRANDES FOURCHES

100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

821-2150

120 magasins à travers le Canada.

VIVRE

Stress relié au travail: un taux de problèmes graves plus élevé au Québec qu'en Ontario

par Johanne LENNEVILLE

MONTREAL (PC) — Bien que les problèmes de stress reliés au travail ne soient pas un phénomène nouveau, on note cependant qu'ils ont pris de l'ampleur depuis la récession. Dans les années 1980, l'insécurité professionnelle et financière est devenue l'un des principaux facteurs engendrant des problèmes d'anxiété chez les gens.

"Environ 30 pour cent des gens qui travaillaient avant la récession, ne travaillent plus aujourd'hui. Et ceux qui travaillent se retrouvent souvent à deux pour faire le travail de trois. On leur demande plus que dans les années 1970", a indiqué le Dr Réjean Fontaine, agrégé de recherche de l'Université de Montréal. Le Dr Fontaine participait au colloque sur les troubles psychologiques reliés aux activités professionnelles, organisé par la Fondation des maladies mentales.

Le Dr Fontaine affirme entre autres que le taux de problèmes graves causés par l'anxiété chez les Québécois est supérieur à celui enregistré en Ontario. Les statistiques provenant de la Régie de l'assurance-maladie du Québec indiquent que 25 à 30 pour cent de la population de la province souffrent de troubles pathologiques reliés à l'anxiété, alors que ce pourcentage est moins élevé de moitié dans la province voisine où il atteint 15 pour cent, révèle-t-il.

Traitement inaccessible

De surcroît, note le Dr Fontaine, il est difficile pour les travailleurs qui auraient besoin d'un traitement de se faire soigner. Souvent, ils ne parviennent pas à obtenir un rendez-vous chez le médecin ou le psychiatre à cause des horaires de travail. Il faut aussi ajouter à cela le fait que les structures administratives depuis la récession ont souvent été réduites au minimum, ce qui fait en sorte qu'il y a moins de services disponibles au sein même des entreprises, ajoute-t-il.

Et pour ceux qui reçoivent des soins, il se présente une autre difficulté, apparue plus particulièrement dans les années 1980: celle de conserver son emploi ou plus difficilement d'en trouver un nouveau. "Maintenant, par l'informatique, pour 300 \$, une compagnie peut facilement avoir le bilan complet sur nos cartes de crédit, dossiers judiciaires, d'assurance ou d'assurance-maladie", révèle le Dr Fontaine.

Selon lui, il existerait à Montréal trois compagnies à numéro qui, pour un montant d'argent,

peuvent fournir un dossier complet sur quelqu'un dans les 48 heures. On parvient de cette façon à éliminer les gens à risque, qui ont des problèmes médicaux ou psychiatriques, affirme le Dr Fontaine. Ce genre de pratique prévaut surtout dans les compagnies embauchant des professionnels.

Dernièrement, relate le Dr Fontaine, un avocat qui venait le consulter a déposé 100 \$ sur son bureau parce qu'il ne voulait pas utiliser sa carte d'assurance-maladie de peur que l'on découvre sa visite chez un médecin.

D'autres études révèlent également que les "coûts" reliés au stress ont augmenté considérablement durant la récession. Le Dr Gabriel Belzile, psychiatre à la clinique psychosomatique Chériar, a indiqué que des recherches effectuées ces dernières années montraient une hausse des "coûts du stress" de 16 pour cent par année, entre 1979 et 1985. En 1985, au Canada, on estimait ces coûts à environ 15,1 milliards \$ pour un an, a-t-il souligné.

Cocaïne

L'autre problème apparu dans les organisations, au cours des huit dernières années, est celui touchant l'usage de la cocaïne. Jacques Lamarre, président-directeur général du Pavillon du nouveau point de vue (centre de traitement pour les problèmes de drogue et d'alcoolisme), a confié

que le nombre de personnes faisant usage de drogues et de cocaïne, envoyées à sa clinique par des sociétés, avait augmenté.

Entre 1980 et 1987, les cas de toxicomanie au centre de traitement ont grimpé de cinq à 40 pour cent, et les cas de polytoxicomanie (usage de plusieurs drogues) sont passés de 10 à 25 pour cent, précise M. Lamarre. Par ailleurs, le problème de l'alcoolisme semble avoir diminué, chutant de 85 pour cent en 1980 à 35 pour cent en 1987.

L'usage de la cocaïne touche autant l'employé d'une chaîne de montage qu'un professeur d'université, explique M. Lamarre. Certaines entreprises peuvent se retrouver aux prises avec un problème grave car les travailleurs vont jusqu'à faire des détournements de fonds, des fraudes ou des vols pour se procurer leur "poudre blanche".

COURS DE BALADI



Lucie Boudreau prof.

Le baladi pour:

- développer sa créativité
- améliorer sa santé
- être en forme
- être bien avec soi

SESSION DÉBUTANT
LES 16, 17, 19 JANVIER

Nombre de places limité.

INF.
565-9182



Centre Culturel Pierre Lapointe
167, rue Marquette, Sherbrooke

46446

Vente de l'Année...

TOUT, TOUT EST RÉDUIT

• des aubaines incroyables

ALLANT JUSQU'À **70%** de réduction



LA VENTE DE FERMETURE SE CONTINUE AU CENTRE-VILLE 172 WELLINGTON NORD
IL FAUT TOUT LIQUIDER!

QUI PEUT PRESQUE TOUT



LES PETITES ANNONCES

la tribune

564-0999



chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants, grandeurs: naissance à 16 ans.



SHERBROOKE
CARREFOUR
DE L'ESTRIE

46432

DE TOUT...ET DE TOUS

Carnet communautaire

• Célébration oecuménique de l'Épiphanie

L'église de la paroisse St-Esprit de Sherbrooke sera, le 8 janvier, à 14 h, le théâtre de la célébration oecuménique annuelle de l'Épiphanie. La cérémonie, une initiative du comité de liaison oecuménique des Amis de St-Benoît-du-Lac, permettra aux participants de prier et de chanter dans plusieurs langues et d'entendre des cantiques de Noël interprétés par les chorales des paroisses St-Esprit, Marie-Médiatrice, Assomption et St. Patrick's et des églises Plymouth-Trinity et St. Peter's.

• Retour des samedis plein air

Construction de monuments de glace, ballon sur glace, chasse au trésor et carnaval, ce ne sont que quelques-unes des activités offertes aux animateurs, aux mascottes, aux enfants et, bien sûr, aux parents, les 7, 14, 21 et 28 janvier, de 13 h à 16 h, au pavillon de service du parc Camirand. Il s'agit d'une initiative des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke reprise à cause de la popularité qu'elle a connue dans le passé.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Situation générale: de la neige, associée à une dépression située sur le centre de l'Ontario, couvrira toute la province au cours de la journée. Les régions les plus nordiques recevront des accumulations de près de 15 cm. Ailleurs, les accumulations seront moindres. Sur le sud-ouest, on prévoit un mélange de précipitations, alors que les températures seront un peu au-dessus de zéro. De la pluie verglaçante est à prévoir lors de la transition de la neige en pluie sur ces dernières régions.

Le soleil accompagné de températures froides sera de retour jeudi, alors qu'une crête de haute pression s'approchera de nos régions.

ESTRIE: pluie ou bruine passagères se changeant en faible neige fondante en fin de journée. Max.: 2 à 4. Min.: près de -16. Risque de précipitations: 90 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux et très froid.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE: pluie ou bruine passagères se changeant en faible neige. Max.: près de 1. Min.: près de -18. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 p.c. Jeudi: ensoleillé et très froid.

MONTREAL: pluie ou bruine passagères se changeant en faible neige en après-midi. Max.: près de 3. Min.: près de -16. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 p.c. Jeudi: ensoleillé et très froid.

BEAUCÉ, QUÉBEC: faible neige passagère. Max.: près de -2. Min.: -18 à -21. Vents modérés. Risque de précipitations: 80 p.c. Jeudi: ensoleillé et très froid.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: pluie ou bruine passagères se changeant en faible neige en mi-journée. Max.: près de 2. Min.: près de -17. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: ensoleillé et très froid.

ABITIBI-TEMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: pluie ou bruine passagères se changeant en chutes de neige dispersées par la suite. Max.: près de -10. Min.: près de -28. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 70 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux et très froid.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES: nuageux avec faible neige passagère se changeant en chutes de neige dispersées en après-midi. Max.: près de 0. Min.: près de -23. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: ensoleillé et très froid.

LAC ST-JEAN: neige devenant passagère en après-midi. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -5. Min.: près de -25. Vents modérés. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux et très froid. Venteux.

SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES, CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP: neige passagère. Accumulation: près de 10 cm. Max.: près de -4. Min.: -22 à -25. Vents modérés. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux et très froid. Venteux.

RIMOUSKI-MATAPÉDIA: neige devenant passagère en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -1. Min.: près de -18. Vents du sud-est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière par endroits. Jeudi: couvert et chutes de neige dispersées. Très froid et venteux.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES: neige. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -3. Min.: près de -20. Vents de l'est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière. Jeudi: couvert. Très froid et venteux.

Vers le soleil

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Acapulco 24 part. nuageux 32 | Miami 23 beau 28 |
| Barbade 25 part. nuageux 30 | Myrtle Beach 07 nuageux 16 |
| Bermudes 17 part. nuageux 25 | Nassau 23 beau 29 |
| Brownsville 22 beau 28 | Orlando 16 beau 27 |
| Daytona Beach 17 beau 23 | Palm Springs zero beau 15 |
| La Havane 24 nuageux 27 | Reno — part. nuageux — |
| Honolulu 17 beau 29 | San Juan 23 part. nuageux 27 |
| Kingston — part. nuageux — | Tampa 14 beau 27 |
| Las Vegas — beau — | Trinidad 26 nuageux 26 |
| Los Angeles 04 beau 13 | West Palm Beach 22 nuageux 27 |
| Mexico 11 part. nuageux 22 | |

Le Père Noël était de la partie

Le Père Noël a tenu à aller faire son petit tour à un souper-bénéfice dont les profits ont été versés à l'Académie musicale de Sherbrooke. Le sourire affiché par les dirigeants de l'Académie et la responsable du souper-bénéfice en dit long sur le plaisir que leur a fait sa visite. On reconnaît, dans l'ordre habituel, Francine Fautoux, secrétaire de l'Académie, Nicolas Bélanger, membre, Francine Lamotte, directrice, Gisèle Francoeur, responsable du souper, Eugène Francoeur, directeur, et Alain Bertrand, trésorier.

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

La Tribune salue



Louis-Denis Côté, accordéoniste bénévole, à l'hôpital d'Youville.

Ephémérides

Anniversaires historiques:

1978 — Dix détenus trouvent la mort dans l'incendie de leurs cellules à la prison de Lancaster, en Caroline du Sud.

1975 — Six enfants de la famille Huss perdent la vie dans les flammes de leur domicile, à Montréal.

1970 — Arrestation de Francis Simard, Paul et Jacques Rose, présumés ravisseurs et assassins du ministre du Travail du Québec, Pierre LaPorte.

1969 — Record de chute de neige à Montréal, du 26 au 28 décembre: il tombe 70 centimètres de neige en 60 heures. La circulation est désorganisée pendant plusieurs jours et la tempête fait 15 morts.

1955 — Le Comet III met un temps record (pour l'époque) de six heures et 18 minutes à relier Montréal à Londres.

Ils sont né le 28 décembre: Le musicien canadien Moe Koffman, en 1928.

Woodrow Wilson, 28e président des Etats-Unis (1856-1924).

Le compositeur de l'hymne national canadien, Calixa Lavallée, en 1842.

John Molson, fondateur de la

brasserie Molson (1763-1836).

PENSÉE DU JOUR:

On ne parle pas assez des femmes vertueuses et on parle trop de celles qui ne le sont pas. (Montesquieu)

C'est arrivé un 28 décembre

1932
• Les administrateurs municipaux de Lac-Mégantic qui ont donné le feu vert à l'aménagement de jardins communautaires dans le but d'améliorer les séquelles du chômage demandent au ministre de l'Agriculture, M. Adélard Godbout, de fournir des graines de semence et des engrais chimiques.

• M. Louis Hébert, un pionnier de Marbleton et un ancien maire de Dudswell, meurt à l'âge de 70 ans.

• Le Club automobile de Coaticook révèle que l'entretien d'hiver de la route longue de 28 milles qui relie Coaticook à Norton Mills n'a coûté que 1,347,24 \$.

• Le club Rotary de Sherbrooke souligne qu'il a habillé 350 enfants à l'occasion de Noël.

1937

• De passage à Sherbrooke, M. Joseph Dansereau, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, affirme que le renouveau français doit se faire dans tous les domaines à la fois, sur le plan social comme sur le plan éducatif.

• Les autorités municipales de Coaticook sont invitées à intervenir pour accélérer la fin de la greve qui paralyse depuis cinq semaines l'usine de la firme Belding-Cortelli.

• Le président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, M. Leo Foley, déplore l'apathie des contribuables qui ont été très peu nombreux à se prononcer sur un règlement d'emprunt de 210,000 \$ adopté par le conseil de ville.

Consultez votre marchand Bonichois pour connaître les heures d'ouverture des magasins pendant la période des fêtes.

BONNE ANNÉE!

Du 26 au 31 décembre 1988

Bonichois

approvisionné par Hudon et Deaudelin Ltée

JEUNES DINDES

Surgeelées
Catégorie Canada 'A'
Toutes pesanteurs
MARQUES POPULAIRES

326 \$/kg **1,48** \$/lb

LONGES DE PORC FRAIS
Bout des côtes
Environ 1,4 kg

194 \$/kg **88¢** /lb

JAMBON DANS LA FESSE
Prêt-à-manger
Un bout ou l'autre
Environ 3 kg
MARQUES POPULAIRES

284 \$/kg **1,29** \$/lb

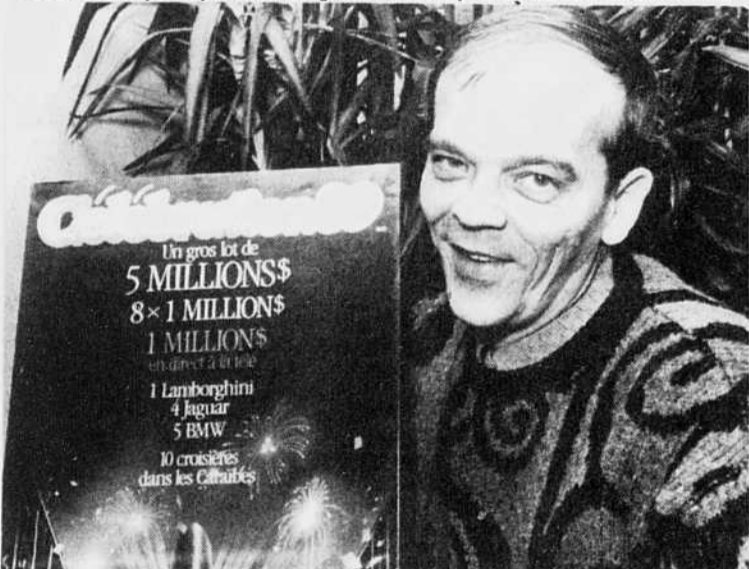


COCA-COLA OU SPRITE
Bouteilles consignées
750 mL

6/2,99

Célébration 89

1 000\$ et une participation au tirage à Vancouver pour un résident de Sherbrooke



Un voyage à Vancouver au début de 1989 sera à l'honneur de M. Florent Beaudoin, de Sherbrooke. Il a en effet découvert sur un sachet de Célébration 89 trois fois le symbole "1 000\$ + TV", lui donnant l'opportunité de participer au tirage télévisé en direct présenté sur les ondes de Radio-Canada, le dimanche 8 janvier. Le Sherbrookois aura la chance de remporter un lot variant de 5 000\$ à 1 000 000\$! M. Beaudoin a découvert son gain dans son automobile stationnée à l'entrée de la demeure familiale. "Je me doutais que je gagnais quelque chose, mais je ne savais pas quoi", a expliqué le gagnant lors de son passage à Loto-Québec. (Publi-promotion) 46317

SECOURS-AMITIÉ (Sherbrooke) INC.

Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, Secours-amitié, procédait lundi le 7 novembre au premier de douze des tirages de voyages et ce, à l'Hôtel Le Baron.



La gagnante est Madame Lise Fortier de Sherbrooke. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Marc Dubreuil, directeur général de Voyage Constellation Desjardins (Voyage Orford), commanditaire officiel de la loterie-voyage, ainsi que Madame Micheline Nadeau, vice-présidente du conseil d'administration de Secours-amitié.

P.S. Destination: Mexique \$1,450

Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, Secours-amitié procédait le lundi 5 décembre à son deuxième tirage dans le cadre des tirages de voyages, et ce à l'Hôtel Le Baron.

Le gagnant du tirage est Monsieur Jean-Paul Nadeau de Sherbrooke. Madame Lise Fortier qui a effectué le tirage en présence de Monsieur Pierre Desjardins, vice-président du conseil d'administration de Secours-amitié, récemment élu.

Destination: La Guadeloupe, \$1,670

Publi-promotion 46325



JUS DE TOMATES OU COCKTAIL AUX LEGUMES
HEINZ
1,36 L

99¢



CRÈME GLACÉE QUEBON
2 L

2,99

RAISINS VERTS ALMERIA
Produit de l'Espagne

1,96 \$/kg

89¢ /lb

TOMATES ROUGES
Produit des Etats-Unis
Canada no 1
Grosseur 6 x 6

1,26 \$/kg

57¢ /lb

WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale

WEEDON
A. R. Dumas inc.
334 St-Janvier

DRUMMONDVILLE
Epicierie Irénée Fleury
143 St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde inc.
1118, rue Main

ST-GERMAIN DE GRANTHAM

Yvon Lambert inc.
291 Notre-Dame

WATERVILLE
Super Marché Dion
143, rue Compton Est

COMPTON
Marché Bourgault inc.
8, rue Hatley

SHERBROOKE
Marché Therrien inc.
48, rue King est

SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire